

La table de concertation du Vieux-Montréal De concert et en harmonie

Roch Poirier

Numéro 72, printemps 1997

Vieux-Montréal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16965ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

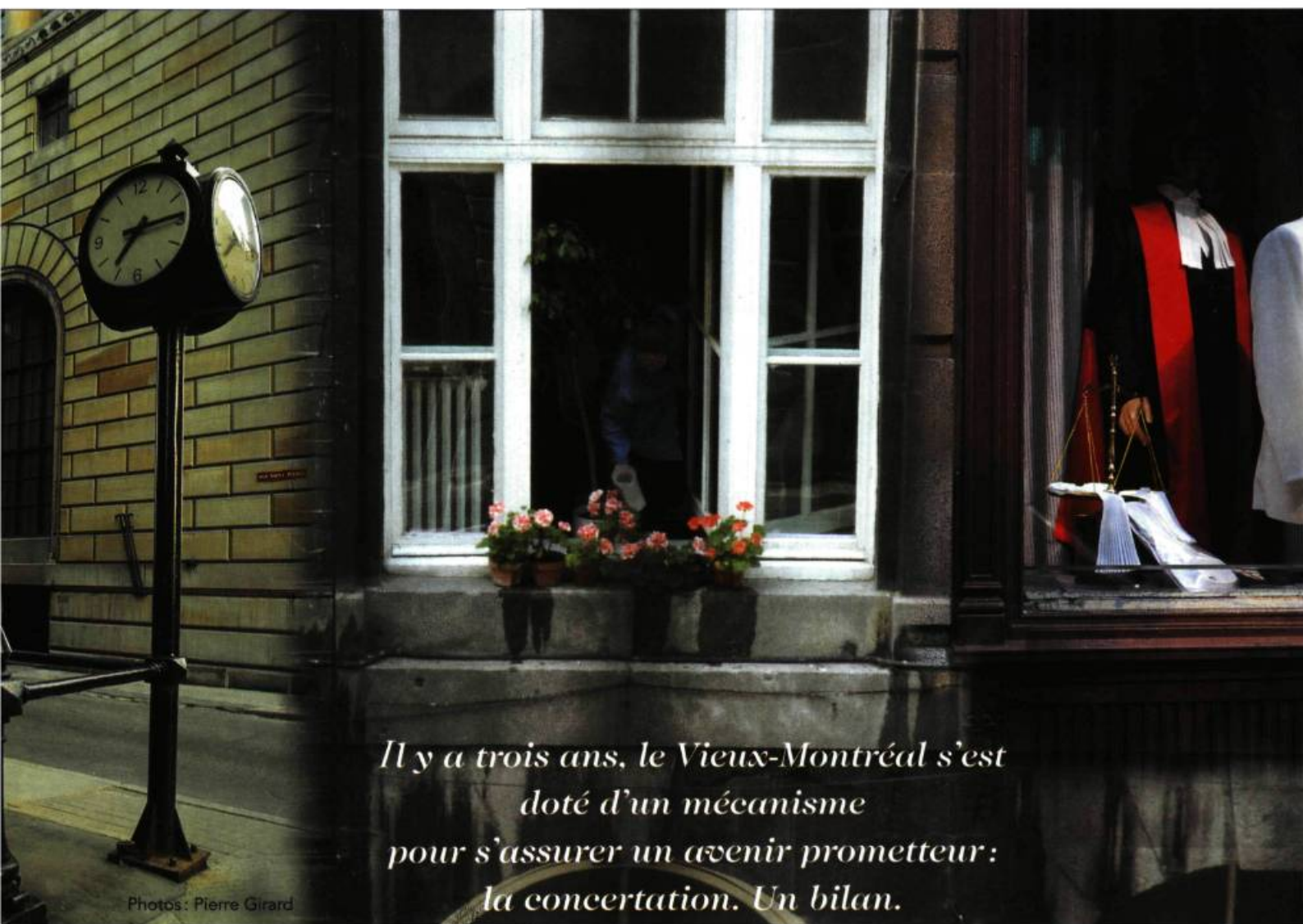
[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, R. (1997). La table de concertation du Vieux-Montréal : de concert et en harmonie. *Continuité*, (72), 66–69.

LA TABLE DE CONCERTATION DU VIEUX-MONTRÉAL

De CONCERT *et en* HARMONIE



*Il y a trois ans, le Vieux-Montréal s'est
doté d'un mécanisme
pour s'assurer un avenir prometteur :
la concertation. Un bilan.*

Photos : Pierre Girard

C'est à l'automne 1993 qu'est née l'idée d'une Table de concertation du Vieux-Montréal. Dans l'atmosphère vieillotte de l'Auberge St-Gabriel où se tenait un colloque¹ sur le tourisme et la qualité de vie dans le Vieux-Montréal, une centaine de participants ont conclu à la nécessité d'un mécanisme permanent de concertation. Le but: harmoniser les stratégies de développement en fonction des besoins des diverses clientèles.

Le Vieux-Montréal est un quartier historique à vocation touristique. Comme tous les quartiers de même nature dans le monde, son espace est partagé entre deux groupes: les visiteurs, qu'ils soient touristes ou excursionnistes, et les visités, qu'ils soient résidents, travailleurs, commerçants ou gens d'affaires. Ces deux groupes ont des attentes et des besoins particuliers; leurs comportements ne sont pas les mêmes. Ces différences entre les visiteurs et les visités mènent à une forme de lutte pour l'espace, ce qui engendre des tensions sociales et culturelles. Il n'existe pas de solution idéale à ce problème; seul un dialogue permanent entre tous les acteurs du quartier permettra d'en arriver à des solutions adéquates. La Table de concertation, créée au printemps 1994, est devenue ce lieu d'échange. L'Administration municipale l'a reconnue comme étant le mécanisme privilégié de liaison avec l'ensemble des intervenants dans le quartier. Après trois années d'existence, un premier bilan est possible.

UN MILIEU QUI SE PREND EN MAIN

Au début, les gens du quartier n'étaient représentés que par quelques personnes à la Table. Depuis, les organismes du milieu se sont consolidés. L'Association des résidents du Vieux-Montréal s'est incorporée; elle publie trois fois l'an un bulletin de liaison intitulé *La Brique et le Fanal* et réussit à mobiliser régulièrement une centaine de résidents. Depuis 1994, l'Association en est à la troisième garde de représentants, ce qui illustre sa capacité à se renouveler dans la continuité. Créé dans la foulée de la Table de concertation, le Regroupement des commerçants du Vieux-Montréal est devenu au cours des ans un organisme représentatif de l'ensemble des commerçants du quartier

LA TABLE DE CONCERTATION DU VIEUX-MONTRÉAL



La Table de concertation du Vieux-Montréal est un regroupement de personnes représentant différents groupes d'intérêt, des organismes communautaires et des pouvoirs publics. Son objectif est d'établir des consensus sur les orientations, les objectifs, les interventions et les actions à mettre en œuvre pour une gestion et un développement harmonieux de l'arrondissement historique.

LES MEMBRES

Les organismes communautaires du quartier:

- l'Association des résidents du Vieux-Montréal inc.,
- le Regroupement des commerçants du Vieux-Montréal (1995) inc. (commerces de détail sous toutes ses formes),
- le Regroupement des gens d'affaires du Vieux-Montréal (propriétaires immobiliers, entreprises de services et manufacturiers),
- le Regroupement des intervenants culturels (musées, théâtres, lieux de diffusion culturelle, artistes et artisans, écoles, etc.).

LES GROUPES D'INTÉRÊT

- le Regroupement de l'industrie touristique (organismes promoteurs et services touristiques) sous le leadership de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal,
- le Regroupement des organismes du patrimoine (organismes de promotion et de défense du patrimoine, sous le leadership de Héritage Montréal).

LES POUVOIRS PUBLICS

- la Ville de Montréal, responsable de la planification et de la gestion du territoire,
- le ministère de la Culture et des Communications, responsable de l'application de la Loi sur les biens culturels, notamment de la sauvegarde et de la mise en valeur de l'arrondissement historique,
- la Société du Vieux-Port, agence publique du gouvernement canadien chargée de l'exploitation du Vieux-Port, partie importante de l'arrondissement historique.

Sur la photo, apparaissent quelques-uns des membres de la Table : (de g. à d.) Carol Paradis, du Regroupement des commerçants, Richard Bown, président de l'Association des résidents, Sylvain Boucher, du Regroupement des gens d'affaires, Roch Poirier, directeur du Bureau de promotion et de mise en valeur du Vieux-Montréal, Pierre Bellerose, du Regroupement de l'industrie touristique, Claudine Déom, du Regroupement des organismes de patrimoine, Jean Pelletier, président de la Table de concertation, Françoise Beausoleil, présidente du Regroupement des gens d'affaires, Vincent Di Candido, président du Regroupement des commerçants, et Marc Grégoire, de la Société du Vieux-Port.

et, surtout, un acteur de la revitalisation commerciale du quartier. Une troisième organisation, le Regroupement des gens



Commerces sur la rue Saint-Paul
Photo : Michel Saint-Martin

d'affaires du Vieux-Montréal, a réussi à mobiliser une trentaine d'intervenants dans des projets d'amélioration des conditions d'affaires dans le quartier qui fut jadis le centre-ville de Montréal. Bref, ayant acquis une conscience plus aiguë des enjeux de développement du quartier, le milieu s'est pris en charge en respectant les exigences d'une concertation efficace.

D'abord préoccupée par les questions liées au tourisme, la Table de concertation a rapidement élargi ses préoccupations à l'ensemble des questions de gestion du quartier. Les irritants ont été identifiés afin d'amener la Ville, notamment, à apporter des solutions. C'est ainsi que les questions de propreté, de bruit, de gestion des nombreux événements spéciaux et des tournages cinématographiques ont fait l'objet de discussions et des solutions originales ont été trouvées. Dans tous les cas, le défi est le même: permettre une accessibilité aux différents visiteurs, tout en diminuant ou en gérant mieux les répercussions sur la vie quotidienne dans le quartier.

Progressivement, des enjeux de planification stratégique du quartier sont apparus:

comment à la fois augmenter de façon substantielle le nombre de résidents et poursuivre le développement du quartier comme pôle touristique? Comment assurer la vitalité économique du quartier, seule garantie d'une conservation et d'une mise en valeur du cadre bâti?

Bref, confrontés à des problèmes de gestion du quartier, les membres de la Table ont compris que les questions sont liées entre elles et que les solutions ne peuvent exister que si tous partagent la même vision de l'avenir du quartier et s'entendent sur les priorités.

UN QUARTIER, UNE VISION

Parallèlement à ses travaux réguliers, la Table de concertation s'est régulièrement penchée sur cette «vision» du quartier. En mai 1996, un colloque était organisé et fournissait à chacun des partenaires l'occasion de commenter les orientations suggérées par la Ville pour l'avenir du quartier et de proposer sa vision. Des consensus ont été développés: l'augmentation de la population résidente du quartier s'est affirmée comme une priorité, le

caractère patrimonial du quartier est apparu non plus comme une contrainte mais plutôt comme la valeur clé de toutes les stratégies de développement, qu'elles concernent la qualité de vie, l'immobilier, le commerce ou le tourisme.

Depuis ce colloque, la démarche de planification s'est poursuivie et, au printemps 1997, la Ville de Montréal adoptera un véritable plan de mise en valeur du quartier historique, plan élaboré de concert avec la Table de concertation. Ainsi, après une trentaine d'années d'interventions publiques dans l'arrondissement historique, nous en arrivons à un premier plan officiel de mise en valeur, plan développé dans le cadre d'une concertation serrée et suivie avec tous les partenaires. La Table de concertation aura été un acteur important dans ce processus.

Certes, la Table de concertation a dû au départ obtenir la reconnaissance des différentes autorités publiques et, au premier chef, de la Ville de Montréal, mais c'est au fil des ans que la reconnaissance formelle est devenue une reconnaissance réelle. La Société du Vieux-Port participe activement aux travaux de la Table et a développé des relations privilégiées avec les groupes communautaires. Le ministère de la Culture et des Communications profite des travaux de la Table pour sensibiliser l'ensemble des partenaires à la signification et au potentiel du statut d'arrondissement historique. Enfin, la Ville a invité la Table à participer à la démarche de planification stratégique et sollicite systématiquement son avis dans tous les projets d'aménagement du domaine public. Ce fut le cas, par exemple, pour le réaménagement de la place Jacques-Cartier et pour le plan Lumière. Cet engagement des autorités publiques témoigne de leur conviction que l'avenir du Vieux-Montréal passe par la concertation régulière entre tous les partenaires. C'est là un signe que la Table a atteint une maturité certaine.

La concertation peut prendre plusieurs formes. Le modèle élaboré dans le Vieux-Montréal a le mérite d'avoir été souhaité par tous et d'avoir évolué au rythme de l'apport de chacun des partenaires. Présidée depuis les débuts et jusqu'en octobre 1996 par Georges Robert, urbaniste et haut fonctionnaire du gouvernement du Québec, la Table est aujourd'hui sous la présidence de Jean Pelletier, spécialiste en tourisme et en animation. La prochaine année sera déterminante.

L'adoption d'un plan de mise en valeur au printemps constituera le point d'ancrage pour la suite des événements dans le Vieux-Montréal. Quoi qu'il advienne, et quelle que soit l'évolution de la Table, tous reconnaissent la nécessité d'un mécanisme permanent de concertation. C'est de ce mécanisme que dépend le développement harmonieux du quartier historique.

Roch Poirier est directeur du Bureau de promotion et de mise en valeur du Vieux-Montréal de la Société de développement de Montréal, société paramunicipale. Il agit à titre de secrétaire de la Table de concertation du Vieux-Montréal.

1. Le colloque était organisé par la SIMPA (Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal) et par le module Gestion et intervention touristique de l'UQAM.

L'ESPRIT NOUVEAU

L'ARCHITECTURE MODERNE À VANCOUVER

1938-1963



Graham Warrington, photographe; D.C. Simpson, architecte. Salle de séjour de la maison D.C. Simpson, West Vancouver, 1954. Avec la permission de Barry Simpson et Gregg Simpson. © 1997 Graham Warrington

DU 5 MARS AU 25 MAI 1997

Des visites commentées sont offertes les samedis et dimanches.

Le CCA bénéficie de l'aide au fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications du Québec et du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Le CCA remercie le ministère du Patrimoine canadien de son appui à l'exposition dans le cadre du Programme d'aide aux musées. Le CCA remercie également Bell Canada de son soutien à l'exposition.

CCA

Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture

1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6 514 939.7026